Recherches et Prévisions

Déviance et réussite scolaire à l'adolescence

Hugues Lagrange

Citer ce document / Cite this document :

Lagrange Hugues. Déviance et réussite scolaire à l'adolescence. In: Recherches et Prévisions, n°88, 2007. pp. 53-70;

doi : 10.3406/caf.2007.2289

http://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2007_num_88_1_2289

Document généré le 02/02/2017

Abstract

Teenage deviancy and scholastic success.

Failure at school, truancy and involvement in offences are often correlated behaviours among adolescents. Accordingly, they can often be thought of as deliberate acts of misbehaviour or the result of failure in exercising authority. The author uses an analysis of school dynamics in lower secondary school and penalized acts of misbehaviour by adolescents aged 16 living in towns in the Seine valley, Paris and to the West of Nantes in an attempt to define the role of social, cultural and family heritage and how they are combined. The author also strives to take account of interaction between received determinations and teenagers' life stories, in particular their past school performance and current work.

Résumé

Les échecs scolaires, l'absentéisme, l'implication dans des délits sont des comportements corrélés chez les adolescents. De ce fait, on est souvent amené à les penser comme des inconduites délibérées ou comme le produit d'un échec dans l'exercice de l'autorité. S'appuyant sur l'analyse des dynamiques scolaires au collège et des inconduites sanctionnées d'un échantillon d'adolescents âgés de 16 ans résidant dans des villes de la vallée de la Seine, à Paris et dans l'ouest de Nantes, l'auteur tente de préciser le rôle des héritages social, culturel et familial, et de leur combinaison. Il s'efforce également de prendre en compte les interactions entre les déterminations reçues et la biographie des adolescents, notamment leurs performances scolaires antérieures, leur travail présent.

BY: $ = creative commons

Déviance et réussite scolaire à l'adolescence

Hugues Lagrange

Observatoire sociologique du changement/CNRS/ Sciences Po.

Les échecs scolaires, l'absentéisme, l'implication dans des délits sont des comportements corrélés chez les adolescents. De ce fait, on est souvent amené à les penser comme des inconduites délibérées ou comme le produit d'un échec dans l'exercice de l'autorité. S'appuyant sur l'analyse des dynamiques scolaires au collège et des inconduites sanctionnées d'un échantillon d'adolescents âgés de 16 ans résidant dans des villes de la vallée de la Seine, à Paris et dans l'ouest de Nantes, l'auteur tente de préciser le rôle des héritages social, culturel et familial et de leur combinaison. Il s'efforce également de prendre en compte les interactions entre les déterminations reçues et la biographie des adolescents, notamment leurs performances scolaires antérieures, leur travail présent.

Les inconduites (1) des adolescents, particulièrement dans leurs aspects les plus courants et les plus massifs, sont des formes de comportement social. Elles dérivent des tensions liées à des contrariétés normatives, c'est-à-dire à la conjonction d'attentes de conduites – venant de l'école, de la famille et des pairs – qui entrent en conflit. Il est nécessaire de comprendre les conduites attendues – passer ses examens, répondre aux demandes de l'institution scolaire – et les comportements qui déçoivent ces attentes ou répondent à d'autres attentes – se battre pour défendre son petit frère ou « *s'offrir un "scoot"* » – dans une même démarche. Dans cet article, deux indices du comportement des adolescents sont principalement analysés et mesurés à l'issue de la classe de troisième des collèges : les infractions sanctionnées par un procès-verbal transmis à l'autorité judiciaire et la réussite au brevet. Il ne s'agit ni d'une étude générale sur la délinquance des mineurs ni d'une étude de sociologie scolaire mais d'une réflexion sur les vicissitudes de la socialisation des adolescents dans des villes et des quartiers à fortes proportions de migrants. Cet article ne s'intéresse pas à la délinquance comme domaine substantiel mais comme indice d'inconduites ou de comportement déviant. Le terme « déviance » est utilisé dans le sens d'un comportement qui viole les attentes instituées.

Des variations importantes dans la fréquence des inconduites au sein des familles

Les variations sont considérables dans la fréquence des inconduites au sein des familles. Ces variations, qui touchent le « qui » – cet individu et pas cet autre – et relèvent au meilleur sens d'une analyse biographique et psychologique, n'épuisent pas, cependant, la question de savoir ce qui peut permettre de comprendre pourquoi les adolescents dans tel segment de la société ont de moins bonnes notes ou plus d'absences ou contribuent davantage, à un moment donné, à la délinquance que tel autre segment. Parfois, les professionnels de l'éducation ou de la justice voient la délinquance à travers le prisme des individus qu'on leur défère et, constatant que dans telle famille un frère commet des délits et l'autre s'en abstient, tel marche bien à l'école et l'autre pas, sont tentés de conclure qu'il n'y a pas de déterminations générales de la propension à commettre des délits ou à s'efforcer de réussir puisqu'elles ne s'appliquent pas à tous. Cet étrange raisonnement voudrait que toute liaison soit mécanique dans son principe et fonctionnelle dans ses effets et non probabiliste et relative. Il interdit d'articuler les variations individuelles, indiscutables, aux déterminations sociales, familiales et culturelles, de concevoir leur possible conjonction.

S'agissant de la délinquance, David Farrington a résumé ses recherches ainsi : « *le délinquant typique*

(1) Le terme « inconduites » paraît adéquat pour désigner des comportements en rupture délibérée avec les attentes les plus générales ; il se situe du côté des institutions puisqu'il ne comprend pas, par exemple, « la réussite au brevet » qui peut pourtant, dans certains contextes normatifs – le groupe des pairs –, passer pour une « niaiserie ».

est né dans une famille pauvre, comportant une fratrie large et ayant des parents eux-mêmes souvent délinquants. Dans son jeune âge, ses parents s'occupent mal de lui, recourent à des sanctions incohérentes et dures, et sont fréquemment en conflit ou en instance de divorce. À l'école, il a généralement une faible intelligence et des notes médiocres, il cause du désordre, est impulsif et souvent absentéiste. Il est lié avec des copains qui sont aussi délinquants » (Farrington, 1996). Issu des travaux d'un des spécialistes les plus réputés, ce portrait est largement vérifié par les recherches menées depuis près d'un siècle (Slawson, 1925). Cependant, ce résumé laisse de côté la question de l'articulation entre des déterminations qui se situent dans divers registres – psychologique, social, sociable, économique – ; il agrège ce qui relève, d'une part, du « qui biographique » [qui est auteur] et, d'autre part, du « qui social » [quel est le risque d'être délinquant dans tel segment de la société (2)]. S'il n'est pas toujours aisé de dissocier ces deux catégories de déterminations, depuis leur origine, la tradition sociologique a tendu à distinguer les deux perspectives : la première porte sur les facteurs de la sélection dans un segment donné de la société des auteurs, la seconde tend à établir les facteurs de rupture de la cohésion de la société quelles que soient les personnes qui incarnent cette rupture de la cohésion.

La délinquance comme trouble de la personnalité et comportement antisocial

Depuis quelque temps, les analyses menées dans une perspective biographique classique tendent à dériver vers des interprétations de la délinquance comme trouble de la personnalité et comportement antisocial. Par exemple, celle qui a été adoptée dans l'expertise collective de l'INSERM en 2002 portant sur les troubles des conduites. Moins explicitement, cette approche transparaît également dans plusieurs études conduites par Marie Choquet (équipe « Santé de l'adolescent » de l'INSERM). Ainsi, les deux enquêtes réalisées en 1997 et 2004 avec Christine Hassler et Delphine Morin pour le service de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) associent les inconduites à la situation scolaire et la santé des adolescents. L'intérêt de ces études est de fournir un portrait comparé des jeunes âgés de 14 ans à 21 ans pris en charge par les services du secteur public de la PJJ et, parallèlement, de donner des points de comparaison avec une population de jeunes qui ont fait l'objet d'interrogations similaires dans le cadre des enquêtes ESPAD (European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs) menées lors du projet européen d'enquête en milieu scolaire en partenariat avec l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies et le ministère de l'Éducation nationale.

Dans ces études, la délinquance est conçue non pas globalement comme un comportement éminemment social mais rapportée à un trouble de la personnalité. L'intérêt de prendre en compte ces dimensions de la dynamique psychologique n'est pas discutable mais on est beaucoup plus réticent à envisager la délinquance comme trouble de la personnalité (Lagrange et Legleye, 2007). En définissant la déviance comme comportement pathologique on ignore largement que la rupture de normes, les inconduites peuvent être la réponse d'une personnalité non pathologique aux tensions et aux contraintes qu'elle éprouve. Le garçon de 17 ans qui va « *chauffer les oreilles* » de celui qui a tapé son petit frère agit d'une manière qui ne paraît pas, *a priori*, pathologique au contraire, on serait plutôt tenté d'interroger la personnalité de celui qui ne le ferait pas. Que les structures de la personnalité aient quelque chose à voir avec les formes de la maladie mentale et avec l'organisation de la société est certain, mais cela n'entraîne pas que la pathologie mentale soit discriminante entre ceux qui ont des conduites déviantes à l'égard de normes globales et ceux qui n'en ont pas ou peu.

Du « qui biographique » au « qui social »

Ici, on laisse au second plan le « qui biographique » au profit du « qui social » et, indirectement, on s'attache à répondre à la question de savoir pourquoi la probabilité de commettre des délits est plus ou moins élevée dans telle ou telle situation sociale. Pour aborder les facteurs qui contribuent à expliquer le relief très variable de la propension à la délinquance des adolescents, il a paru judicieux de distinguer ce dont les adolescents héritent et ce qu'ils font eux-mêmes de leurs talents et de leurs handicaps. Les conduites considérées comme des délits chez les adolescents, et dont on ne peut affirmer qu'elles soient le prolongement des effronteries des enfants, se produisent avec une fréquence variable selon les contextes sociaux et sociables. Dans cet article, on prend en compte ces différences d'héritage familial, social

(2) Si dans la perspective du contrôle la littérature internationale a souligné le rôle des grandes fratries, elle dit peu de choses sur la place de *ego* dans la fratrie. Une des rares exceptions est l'article de Stanley A. Murell *Relationships of ordinal position and family size to psychosocial measures of delinquents* paru dans le ***Journal of Abnormal Child Psychology*** en 1974, qui conclut que les aînés sont plutôt mieux éduqués que les cadets dans les grandes fratries. Ils devraient, si la question de « l'ajustement social » était en cause, être moins fréquemment impliqués en tant qu'auteurs.

et culturel pour tenter de montrer comment elles se combinent afin d'expliquer le niveau variable des inconduites. Ici ne sont pas pris en considération les effets du contexte de résidence, dont le rôle est pourtant considérable comme l'ont montré un certain nombre d'auteurs, en particulier en Amérique du Nord [depuis les fameuses analyses de Clifford R. Shaw et Henry D. McKay (1948) jusqu'à celles de Robert Sampson et W. Byron Groves (1989), et de Harold G. Grasmick et, Robert J. Bursik (1993)]. En effet, il est alors nécessaire de mettre en œuvre un modèle d'analyse spécifique qui distingue les niveaux individuel et contextuel, ce qui ferait l'objet d'un autre article.

La difficulté de faire accéder au principe de réalité la jeune génération

On s'intéresse d'abord aux déterminations reçues en faisant abstraction, provisoirement, des dispositions acquises par le sujet au cours de sa biographie ; on intégrera quelques-unes de ces déterminations biographiques dans un deuxième temps. Les deux types de déterminations, qu'à la suite de T. Parsons on peut qualifier respectivement d'« ascriptives » et d'« acquisitives », n'ont pas le même statut. Les variables ascriptives sont, dans un sens fort, des déterminations extérieures au sujet. Ainsi, le sexe – on n'ignore pas que s'y agrège un sexe social, le genre, et un sexe biographique qui peuvent en infléchir les marques – n'a pas le même statut du point de vue de la compréhension des conduites violentes que « l'âge en troisième », qui représente la manière dont un sujet s'est saisi de déterminations héritées pour faire un parcours scolaire. Certes, avec ce qu'il charrie de maturité physique, d'attentes et de désirs, cet « âge en troisième » est lui-même, pour chaque adolescent, une détermination de sa conduite actuelle et médiatise l'héritage reçu. Il n'a pas pour autant le même sens qu'un legs : à un certain degré il s'agit d'une détermination fabriquée par l'agir de chacun, modelée par lui. Il faudrait y ajouter les dispositions acquises plus ou moins pérennes, par exemple celles nourries par une fréquentation assidue de copains qui commettent des inconduites. On ne le fait pas ici, parce qu'encore une fois cela suppose un autre protocole d'analyse, non utilisé par ailleurs (3).

Il est significatif que le débat en ce qui concerne la délinquance juvénile et ses causes se soit polarisé autour des structures familiales, notamment sur les pathologies de la « matriarchie », soulignant d'une manière de plus en plus insistante, depuis le début des années 1980, le poids d'un effondrement moral. Plusieurs idées ont été développées dans cette ligne, touchant les institutions de socialisation primaire et l'intériorisation des normes. Les inconduites adolescentes peuvent en effet être conçues comme l'expression d'un déficit d'intériorisation de l'interdit ou comme une faillite de l'action éducative. Dans ce cas, l'intégration primaire du respect des interdits sera en défaut. Ainsi, nombre de psychanalystes ont souligné que la fonction de séparation du père dans la construction de l'Œdipe, donc l'intériorisation de la loi, est en souffrance dans les sociétés contemporaines.

Dans cette direction, les ratés de la socialisation primaire, qui se manifestent à l'adolescence et au seuil de l'âge adulte, traduisent la difficulté sans cesse reportée de faire accéder au principe de réalité la jeune génération. Rejoignant en partie l'analyse de D. Farrington, cette position affirme que les comportements délinquants se rencontrent plus souvent chez des jeunes parmi lesquels l'altération de la fonction parentale de surveillance, l'absence de cohérence éducative et le caractère erratique des sanctions ont empêché que des repères cohérents guident les conduites (Loeber et Leblanc 1990). Une expression plus radicale de cette position affirme que si l'autorité est battue en brèche, c'est parce que la famille est en crise, que le père est absent, que la communauté n'a plus de valeur fondatrice, que le lien social s'est distendu. Défendue avec verve par Robert Bly (1998) en Angleterre et en France par Tony Anatrella (1993), cette variante souligne moins les déficits de contrôle par les agents de la sphère éducative au sens large que la faillite des pères. La variante insiste donc sur l'importance du lien entre une altération des structures familiales et la déviance. Cette conception continue d'inspirer une grande partie des éducateurs et des cliniciens qui s'occupent de l'adolescence. Elle ne paraît pas dénuée de fondement mais, si l'on s'en contente, le risque est de manquer l'essentiel de ce qui a conduit à l'augmentation des inconduites juvéniles dans le dernier quart du XX^{e} siècle et le début du suivant.

Comprendre les adolescents en indélicatesse avec l'institution scolaire

Si la configuration actuelle est marquée par un affaiblissement de la culpabilité, elle est surtout définie par une montée en puissance des déterminations qui s'appuient sur le ressort de la honte et du mépris et, positivement, sur celui d'une quête de reconnaissance. Il n'est pas aisé de mettre en

(3) Pour l'utilisation de variables qui témoignent de la sociabilité de *ego*, voir Lagrange, Cagliero et Sina, (2006).

évidence les marqueurs d'une montée de la logique de l'honneur et de la honte en lieu et place de celles de la culpabilité. La compréhension et la réponse à une bonne partie des inconduites juvéniles contemporaines ne peuvent, cependant, être faites sans mettre au centre de la réflexion le rôle de la reconquête ou du maintien de l'estime de soi et de la défense d'un honneur clanique ou local chez les adolescents en indélicatesse avec l'institution scolaire. La démarche utilisée est celle adoptée par Robert S. Agnew (1985 et 1995) et par ceux qui ont prolongé la réflexion de Robert K. Merton autour des idées de frustrations et de tensions.

Après avoir décrit les variations des taux de réussite scolaire et les variations des inconduites selon les milieux sociaux, culturels et familiaux, dans un premier temps on apprécie l'influence de ces caractéristiques sociales sur les inconduites des adolescents, la part des déterminations héritées et acquises ; dans un deuxième temps, les effets combinés du milieu socioprofessionnel, de l'origine culturelle et du cadre familial sur la réussite au collège. Différentes variantes statistiques sont présentées en commençant par la mesure du rôle des seuls héritages en poursuivant par l'introduction des caractéristiques acquises. L'idée est de préciser ce que ces inconduites et ces déficits de réussite doivent à une « matrice commune », ce qu'ils doivent à une dynamique biographique et ce qui peut être fait pour compenser les handicaps hérités, notamment par des dispositifs d'accompagnement et de soutien financés par diverses institutions publiques.

Des différences de performance scolaire liées à la situation familiale et à l'origine culturelle

Les performances scolaires aux épreuves nationales à l'entrée en classe de sixième ne sont pas significativement différentes d'un sexe à l'autre, bien qu'il y ait une légère avance pour les filles en français, mais les résultats au brevet des collèges en classe de troisième donnent, dans les villes comprenant de grands quartiers d'habitat social comme ailleurs, un avantage net aux filles. Les résultats scolaires en sixième ne sont pas inférieurs pour les adolescents élevés dans des familles monoparentales ou recomposées à ceux des adolescents qui vivent avec leurs deux parents biologiques. En revanche, les résultats au brevet sont plus affectés : les enfants des familles recomposées sont nettement en retrait. Les adolescents élevés dans des familles polygames sont également défavorisés, avec des taux de réussite en sixième de vingt points inférieurs à ceux des enfants des familles monogames unies et encore plus faibles au brevet des collèges ; il s'agit d'un très petit nombre d'adolescents, 2,3 % dans l'échantillon (pondéré) et vraisemblablement moins de 0,1 % des enfants dans l'ensemble de la France.

Les différences de performance scolaire sont également très saillantes selon l'origine culturelle. Si les écarts entre les « natifs fils de natifs » et les enfants ayant une ascendance européenne non française sont assez ténus, les enfants élevés dans des familles venues du Maghreb ou d'Afrique noire hors Sahel sont en moyenne à dix points en dessous tant en sixième qu'au brevet. Les adolescents dont les familles viennent du Sahel ou de Turquie ont des résultats en sixième comme au brevet de quinze à vingt-cinq points plus faibles que ceux des familles autochtones.

Si on compare les situations des enfants des familles de diverses origines familiales, sociales et culturelles du point de vue des inconduites au collège et des délits, on obtient un tableau qui symétrise en miroir celui des performances scolaires (tableau 1). Les proportions d'adolescents qui font preuve d'un absentéisme caractérisé aux yeux des responsables des collèges (ayant plus de douze demi-journées d'absence non justifiées au cours du premier trimestre de leur classe de troisième) sont aussi inégalement distribuées. Ces adolescents sont deux fois plus nombreux dans les familles des migrants du Sahel que dans les familles autochtones des mêmes quartiers, les pourcentages d'absentéistes parmi les adolescents élevés dans les familles originaires d'Afrique noire, non sahéliennes, ou maghrébines des mêmes quartiers sont proches.

La proportion des adolescents qui, à la fin du collège, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour une infraction pénale transmis au parquet varie fortement selon le sexe, le milieu social et l'origine culturelle. Si elles sont aussi souvent absentéistes que les garçons, les filles sont quatre fois moins souvent impliquées comme auteurs de délits. Ce phénomène, partout observé, laisse beaucoup d'interrogations sur la part due à la construction de l'identité sexuée, celle de la socialisation et celles des déterminations psychosomatiques (hormonales, musculaires et autres). Les enfants de la sous-classe urbaine (4) – adolescents dont les parents sont inactifs, durablement au chômage, dont le père est ouvrier retraité – sont aujourd'hui nettement plus souvent verbalisés

(4) Cela renvoie à ceux appelés par Nicole Tabard, dans sa classification, « *les précaires des quartiers pauvres des grandes unités urbaines* » et à ceux que l'on a parfois désignés aux États-Unis par « *urban underclass* »

Tableau 1

Taux de réussite et proportions d'élèves verbalisés ou absentéistes selon les contextes sociaux, culturels et familiaux en classes de sixième et de troisième (en %)

	Moyenne des scores de réussite en maths en sixième (sur 100)	Moyenne des scores de réussite en français en sixième	Qui ont eu le brevet des collèges	Plus de 12 demi-journées d'absence (1er trimestre, classe de troisième)	Verbalisés pour vol ou autre délit acquisitif	Verbalisés pour violences, outrages ou dégradations	Verbalisés comme auteurs d'infractions	Nombre d'élèves
Garçons	57,7	59,8	71,4	10,4	7,8	8,1	12,5	**2 209**
Filles	57,4	64,1	77,4	10,4	1,6	2,3	3,6	**2 103**
Situation familiale								
Parents ensemble	57,9	61,6	85,1	7,2	5,5	5,0	8,4	**1 244**
Famille recomposée	56,3	62,1	69,7	25,4	6,7	5,6	10,1	**89**
Famille monoparentale	54,7	60,7	80,2	22,6	7,8	9,4	14,1	**192**
Famille polygame	38,8	41,9	42,1	31,3	22,0	18,1	30,0	**52**
Situ. Fam. inconnue	58,0	62,5	67,3	8,5	3,9	4,8	7,1	**2 766**
Situation prof. du père								
Artisan, commerçant	54,6	58,7	77,3	11,9	4,3	6,5	8,6	**93**
Cadre, profession libérale,profession intermédiaire	69,2	73,9	95,4	7,1	0,9	1,3	2,1	**235**
Employé	60,0	63,4	91,5	8,2	4,6	3,0	6,5	**263**
Ouvrier	55,2	55,7	81,2	9,7	6,0	5,9	9,3	**642**
Inactif de moins de 60 ans, chômeur sans précision	47,3	54,1	58,1	15,7	13,4	12,6	21,3	**127**
Inconnu, décédé	54,1	60,7	78,6	20,0	7,3	7,3	11,0	**82**
Retraité	40,1	41,2	45,0	9,6	12,6	11,6	18,9	**95**
Situation professionnelle inconnue	57,8	62,3	66,7	13,1	4,1	5,1	7,4	**2 825**
Origine culturelle								
Français depuis plusieurs générations	63,5	68,4	80,1	7,5	2,1	3,3	4,7	**1 811**
Autre européen	59,6	64,9	77,8	9,5	3,5	2,7	5,2	**367**
Maghrébin	53,3	57,0	70,7	11,3	6,6	7,6	11,2	**1 242**
Afrique noire (hors Sahel)	53,1	58,2	69,7	12,9	6,0	6,3	9,8	**317**
Afrique sahélienne	45,5	49,1	56,3	14,4	11,6	9,0	16,5	**387**
Turquie	47,9	52,2	57,1	25,0	5,7	6,9	9,2	**87**
Reste du monde	59,9	59,5	82,4	8,1	3,8	2,3	4,5	**132**

Source : enquête multi-sites 1999-2006.
Les effectifs (nombre d'élèves) indiquent la base sur laquelle sont calculés les pourcentages.

comme auteurs de délits que les enfants des autres milieux sociaux. Les différences selon l'origine culturelle sont importantes : de 4,7 % parmi les jeunes autochtones (natifs issus de natifs), le pourcentage d'adolescents mis en cause atteint 11,2 % pour les adolescents élevés dans des familles venues du Maghreb, 16,5 % parmi les jeunes de familles du Sahel. Les enfants de familles polygames sont nettement plus souvent verbalisés que les enfants des familles monogames. La forte implication des adolescents du Sahel dans les violences est un peu moindre que pour les vols, mais elle est encore nettement plus élevée que dans des familles venues d'Afrique noire hors Sahel (5).

Contre-performances scolaires, héritages sociaux et culturels sont mêlés

Une analyse des correspondances multiples (6) a été réalisée sur le fichier des variables actives constitué par les inconduites (délinquance sanctionnée et absences non justifiées) et par les performances scolaires (les scores en sixième et le succès au brevet) (graphique 1, p. 58). Le premier axe oppose les adolescents délinquants (del++) à ceux qui ont de bons résultats scolaires en sixième (scores en sixième +) ; le deuxième axe ceux ayant des performances médiocres (scores en sixième –) et ceux aux

(5) En revanche, la proportion des adolescents suivis au titre de l'enfance en danger, en raison de mauvais traitements ou de risque de mauvais traitements, du fait de carences familiales ou des difficultés des parents, varie peu : le pourcentage oscille entre 3 % et 6 % selon les groupes culturels dans l'échantillon.
(6) Méthode de Benzécri dans le logiciel SAS (les deux premiers axes représentent plus de 30 % de la variance)

Graphique 1

Configuration des inconduites et résultats scolaires au collège

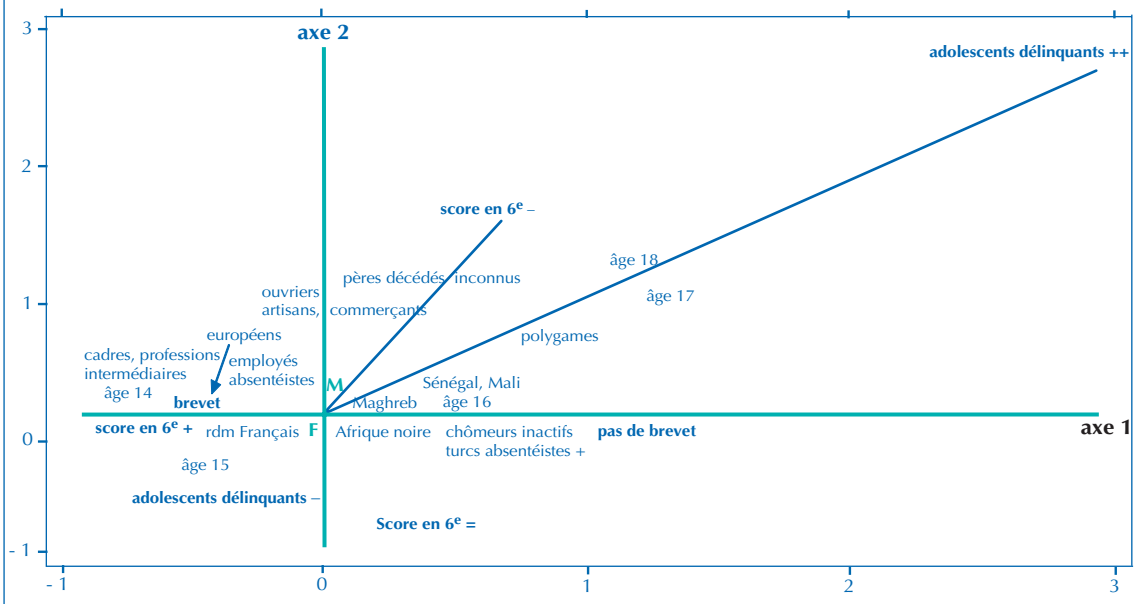

Source : enquête multi-sites 1999-2006

Premier plan factoriel (axe 1 et 2) : distribution des inconduites (en gras) ; coordonnées sociales des auteurs (en maigre, variables supplémentaires).

Lecture du gaphique : la variable « scores en sixième – » se projette dans une direction proche de celle de la variable « del++ », ce qui indique une proximité des profils de ceux qui sont caractérisés par l'une et l'autre.

performances moyennes (scores en sixième =). Les jeunes « délinquants » sont âgés de 17 ou 18 ans en troisième, absentéistes, ont échoué au brevet, avaient des notes médiocres en sixième ; ils s'opposent aux élèves non absentéistes, avec de bonnes notes en sixième et qui ont obtenu le brevet. Les caractéristiques familiales (7), sociales, ethno-culturelles se projettent de manière attendue : il y a un évident cumul des inconduites et contre-performances d'un côté, un cumul de bonnes performances et de l'absence de délits de l'autre. Et c'est précisément ce qui fait problème : les inconduites sont l'envers d'une réussite à l'école dans un contexte où l'intégration scolaire n'est plus une des voies d'insertion sociale pour les nouvelles génération mais pratiquement la seule. La délinquance se donne d'abord comme l'expression d'un échec scolaire ou l'envers d'un accomplissement par l'école.

Comment sortir du cercle ? C'est toute la difficulté d'une situation de cumul. Le graphique 1 montre que les différents aspects des inconduites, les contre-performances scolaires et les héritages sociaux et culturels sont mêlés. On se livre maintenant à une décomposition analytique des effets en essayant de ne pas perdre de vue le fait qu'il s'agit d'une opération d'analyse passablement artificielle. Il ne faut pas se tromper sur la portée de ces résultats analytiques : certains coefficients, certaines influences correspondant à des valeurs spécifiques de plusieurs variables concernent des conjonctions rares dans la réalité. Il faut procéder à une recontextualisation des éléments pour en saisir la portée.

L'analyse des déterminations ascriptives des inconduites des adolescents

On s'intéresse d'abord aux configurations de déterminations ascriptives des inconduites des adolescents. Les conséquences de la ségrégation spatiale qui, au sein des ensembles urbains étudiés font des « quartiers africains » simultanément des quartiers dépourvus de cadres et de professions intermédiaires, ne sont pas envisagées ici. Parmi les trois groupes de déterminations ascriptives – milieu social, origine culturelle et situation des parents – quelles sont celles qui influent, au moins en apparence, sur la proportion d'auteurs présumés de délits, les autres étant prises en considération ? Cela revient à se demander si les effets des différentes variables (mesurés par les variations de l'*odds ratio* des inconduites) se renforcent ou se neutralisent mutuellement, l'une des dimensions étant le véhicule de l'autre. Ainsi, est-ce parce que leurs

(7) Les caractéristiques familiales se trouvaient au centre et ont été éliminées (sauf la polygamie).

parents sont dans une situation sociale généralement précaire que les adolescents élevés dans des familles venues d'Afrique sont plus souvent impliqués dans des délits ? Si tel est le cas, l'impact de la variable « origine culturelle » sera affaibli par l'introduction de la variable « milieu social ». Inversement, si les *odds ratio* des deux variables sont significatifs et supérieurs à 1, on sera amené à penser que des situations qui ne sont pas par elles-mêmes très problématiques peuvent, lorsqu'elles se conjoignent, amplifier fortement l'implication dans des délits (8).

Quatre modèles explicatifs (9) ont été comparés (tableau 2, p. 60). Le premier modèle comporte, outre le sexe de *ego*, les variables ascriptives définissant le milieu social, l'origine culturelle et le type de situation familiale ; le second précise la description du contexte familial en introduisant la taille de la fratrie et la position de *ego* dans la fratrie ; le troisième et le quatrième introduisent des dispositions affectées par le comportement des adolescents mesurées antérieurement à l'engagement possible dans la délinquance : le score de réussite aux épreuves de sixième, l'âge à l'entrée en sixième.

Le modèle 1 comporte trois variables ascriptives – le sexe étant mis à part – ; deux ont simultanément des effets sur la propension des adolescents à être sanctionnés pour des délits – le milieu social et l'origine culturelle – tandis que la variable situation des parents n'en a pas. Les effets du milieu social amplifient ceux de l'origine culturelle et réciproquement. Ainsi, la conjonction d'un statut professionnel précaire avec une origine africaine est fréquente dans les sites urbains retenus. Dans ce cas, les effets de chaque variable ne se substituent pas l'un à l'autre mais se renforcent. Témoin particulier de ce renforcement des effets d'une origine africaine et d'un milieu social défavorisé, la probabilité d'être impliqués dans des délits est plus forte pour les garçons élevés dans des familles venues du Sahel si les parents sont inactifs ou au chômage de longue durée, retraités et, à un moindre degré, ouvrier ou artisan, commerçant… que pour les garçons, et *a fortiori* les filles, vivant dans des familles françaises de longue date où le père est cadre ou intermédiaire.

Les adolescents élevés dans des familles venues du Maghreb sont dans une position intermédiaire : par rapport aux autochtones, le rapport des cotes est de 1,9 pour les garçons vivant dans des familles d'origine maghrébine. Il est de 3,7 pour les adolescents d'ascendance sénégalaise et malienne. Lorsqu'on contrôle le milieu social et l'origine culturelle, la distinction des situations familiales – parents biologiques ensemble, famille recomposée, monoparentale, polygamie – n'apporte rien à l'explication de la propension à la délinquance, les effets, apparemment forts dans les tris croisés, qu'on pouvait imputer à une socialisation dans une famille polygame sur la délinquance, ne sont plus significatifs (10).

Dans le modèle 2, d'autres caractéristiques de la situation familiale des adolescents ont été introduites, dont le rôle a paru important : la taille de la fratrie et le rang d'*ego* dans la fratrie. Ce sont encore des déterminations ascriptives, assez étroitement associées à l'implication dans des actes de délinquance. Comme le suggère le graphique 2, la taille de la fratrie « fait varier » du simple au triple l'implication dans la délinquance et la position d'aîné de la fratrie élève aussi le risque d'être

Graphique 2

Pourcentage d'adolescents auteurs de délits selon la taille de la fratrie et leur rang dans la fratrie

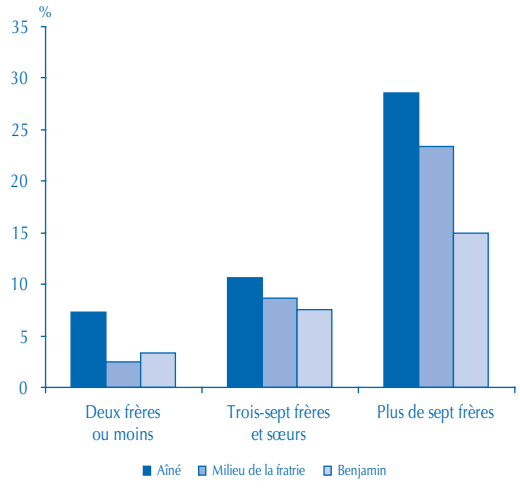

Source : enquête multi-sites 1999-2006.

(8) L'issue, PV d'infraction, ayant un caractère binaire ou ordinal, l'analyse logistique et l'analyse log-linéaire ont été utilisées. L'*odds-ratio* mesure, par rapport à une situation de référence, l'effet attribué à une modalité spéficique, les effets des autres variables étant contrôlés, ainsi, par rapport à un fils ouvrier de combien est multipliée la probabilité d'être impliqué comme auteur de délits le fait d'être fils de commerçant ou d'artisan, toutes choses égales par ailleurs. L'*odds* de la probabilité d'être délinquant dépend multiplicativement des différents facteurs pris en compte : *odds*(prob. délinquance) = $\exp^{alpha}$. $\exp^{beta1X1}$.$\exp^{beta2X2}$…

(9) La validité de modèles avec interaction a été testée entre les variables explicatives. Ces modèles ne sont pas significativement meilleurs que le modèle sans interaction, ce qui suggère que la potentialisation des effets de l'origine culturelle par un milieu social intervient de façon analogue pour toutes les modalités de la variable origine culturelle.

(10) 2,3 % des enfants de l'ensemble des cohortes suivies sont élevés dans de telles familles, dans un ensemble urbain où la population issue de Sahel est de 8,9 %, alors que la population issue du Sahel serait, en France, de 0,5 %. On a donc estimé le poids des enfants élevés dans des familles polygames à 0,1 %.

Tableau 2

Implication en tant qu'auteur de délits : régressions logistiques

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Situation parentale				
Parents ensemble	1 ref.	1 ref.	1 ref.	1 ref.
Famille recomposée	1,4	2,4	2,1	2,4
Famille monoparentale	1,5	2,1	2,1*	2,1*
Famille polygame	2,1	1,3	1,1	1,6
Situation professionnelle du père				
Artisan, commerçant	1,1	0,9	0,9	1,1
Cadre, profession libérale, profession intermédiaire	0,3	0,2**	0,3*	0,3*
Employé	0,8	0,6	0,6	0,6
Ouvrier	1 ref.	1 ref.	1 ref.	1 ref.
Inactif âgé de moins de 60 ans, chômeur sans précision	2,6***	1,1	1,1	1,3
Inconnu, décédé	0,9	0,7	0,8	0,8
Retraité	1,3	1,1	1,0	0,9
Origine culturelle				
Français depuis plusieurs générations	1 ref.	1 ref.	1 ref.	1 ref.
Autre européen	0,6	0,3	0,3	0,3
Maghrébin	1,9*	2,4*	2,1*	2,4*
Afrique noire (hors Sahel)	1,8	1,6	1,4	1,7
Afrique sahélienne	3,7***	2,7*	2,3	2,8*
Turquie	1,4	1,2	0,9	1,1
Reste du monde	1,5	1,6	1,3	1,6
Fratrie				
Taille de la fratrie		1,2**	1,2*	1,2*
Rang de *ego* par rapport à l'aîné		0,9*	0,9**	0,9*
Sexe				
Fille	1 ref.	1 ref.	1 ref.	1 ref.
garçon	6,0***	6,3***	6,4***	6,0***
Performances				
Âge en sixième			-	1,8***
Notes en français en classe de sixième			0,98***	-
N=	1 815	1 756	1 675	1 724
R2	0,16	0,19	0,20	0,22
Log likelihood	– 395	-296	– 292	– 285

Source : enquête multi-sites 1999-2006

* Significatif au seuil de 5 % ; ** significatif au seuil de 1 % ; *** significatif au seuil de 1 pour mille.

Lecture du tableau : dans le modèle 1, par rapport à un fils ouvrier, la probabilité d'être impliqué comme auteur de délit quand on est fils d'inactif âgé de moins de 60 ans est 2,6 fois plus élevée.

impliqué. Dans le modèle 2, l'introduction de ces variables réduit l'*odds ratio* associé à l'implication dans la délinquance des adolescents des familles du Sahel de manière sensible ; en revanche, il a tendance à élever l'*odds ratio* associé à la socialisation dans les familles maghrébines. De même, l'introduction des caractéristiques de la fratrie annule l'effet d'avoir été élevé dans une famille où le père est inactif ou chômeur de longue durée.

L'impact de la situation parentale qui n'est pas significatif dans le modèle 1 se modifie dans un sens analogue : l'effet des situations de monoparentalité se trouve proche de la significativité, alors que l'effet « famille polygame » qui était tout juste significatif au seuil de 10 % disparaît complètement. Ce dernier changement suggère que la dimension de la polygamie associée à la délinquance se situe du côté de la taille de la fratrie et non des conséquences psycho-éducatives du

modèle familial (pluralité des épouses). Lorsque la position dans la fratrie et sa taille sont prises en compte, les adolescents élevés dans des familles polygames ne sont pas plus enclins à la délinquance. Parallèlement, l'effet du milieu professionnel se modifie : l'impact des situations où le père est inactif ou chômeur de longue durée disparaît, tandis que la position des fils de cadres et professions intermédiaires faiblement significative dans le modèle 1 se précise : elle est liée à un risque d'être impliqué dans des délits nettement inférieur.

Les modèles 3 et 4 introduisent en plus les effets mesurables du degré d'adhésion d'*ego* aux exigences scolaires lors de l'entrée au collège soit sous la forme de ses notes aux épreuves de français en sixième, soit sous la forme de l'âge à l'entrée en sixième. Dans les deux cas, la variable de performance scolaire a un effet significatif sur la propension à s'engager à l'adolescence dans des inconduites sanctionnées. L'ajout de ces variables n'abolit pas l'effet, certes limité à une seule modalité, du milieu social : à performances scolaires égales en sixième, les adolescents des classes moyennes – cadres ou professions intermédiaires – restent plus immunisés contre la délinquance que ceux des autres catégories. En d'autres termes, la réduction de la délinquance des enfants de cadres et de professions intermédiaires ne vient pas seulement du fait qu'ils ont de meilleurs résultats en sixième ou moins de retard. Le contrôle des résultats scolaires en sixième fait entrer – avec un coefficient tout juste significatif certes – la situation parentale : les enfants des familles monoparentales sont davantage impliqués que ceux des familles unies ; il n'y a toujours pas d'effet de la socialisation dans les familles polygames.

Les effets de la taille et de la place dans la fratrie sont plus spécifiques à une catégorie d'inconduites

Lorsqu'on prend en compte les caractéristiques de la fratrie, sa taille et la position d'*ego* en tant qu'aîné, cadet ou benjamin, on réduit beaucoup les effets qu'on attribuait à l'origine culturelle ou au milieu social sur la délinquance sanctionnée par les services de police ; on renforce légèrement ceux de la monoparentalité. On va voir que ces effets de la taille et de la place dans la fratrie sont plus spécifiques à une catégorie d'inconduites – les violences – qu'à une autre – les vols et dégradations.

Types de délits

La délinquance comprend traditionnellement deux composantes distinctes : d'une part, une délinquance acquisitive qui se traduit le plus souvent par des vols, parfois avec violence (vols de portables typiquement) et, beaucoup plus rarement à l'adolescence, par du « *deal* » de cannabis ou exceptionnellement des cambriolages et, d'autre part, une délinquance à caractère expressif qui comprend les violences non acquisitives, dégradations, destructions et outrages ou violences contre les personnes dépositaires de l'autorité. Ces deux registres n'ont pas le même sens tant pour les victimes que pour les auteurs. Aussi est-il imaginable que des déterminations qui favorisent les vols et celles qui favorisent les violences soient différentes et masquées dans l'indicateur synthétique « infractions transmises au parquet ».

Vols

Comme pour la délinquance en général, par rapport aux enfants d'ouvriers actifs, la fréquence d'implication des adolescents pour vols est sensiblement plus élevée lorsque leur père est au chômage de longue durée ou inactif. Inversement, ceux qui vivent dans des familles de cadres ou d'intermédiaires sont largement immunisés (leur probabilité d'être impliqués est divisée par cinq). De même, l'origine culturelle joue un rôle significatif : les adolescents qui ont été socialisés dans une famille venue du Sahel sont davantage impliqués dans les vols que lorsqu'ils sont dans des familles autochtones. Leur situation parentale n'a pas d'effet multiplicatif sur la propension à être impliqués comme auteurs de vols une fois le milieu social et culturel pris en compte. Un modèle explicatif qui ignore les différences dues à la situation des parents mais introduit la taille de la fratrie et le rang d'*ego* a été testé. La taille de la fratrie élève de façon sensible la propension au vol dans les cohortes étudiées. L'introduction dans le modèle de la taille de la fratrie affecte, en outre, le pouvoir explicatif associé à la variable milieu social, dont plus aucune modalité n'a d'effet sur la propension des adolescents à être impliqués dans des vols ; elle réduit également le seul coefficient associé à l'origine culturelle qui était significatif : celui des familles du Sahel.

En revanche, la position d'*ego* par rapport à l'aîné de la fratrie n'est pas significative. Un modèle avec interaction taille de la fratrie-origine culturelle a été testé sans donner des résultats différents du modèle logistique sans interaction. Cela suggère que les coefficients qui mesurent l'effet sur la délinquance de la taille de la fratrie sont voisins pour toutes les origines culturelles. Dit autrement, la propension aux vols n'est pas amplifiée plus fortement par la taille de la fratrie dans tel groupe d'origine que dans tel autre.

Violences

Une démarche analogue – considérant outre les trois variables définissant le milieu social culturel et familial, la taille et la position dans la fratrie – a été suivie pour modéliser l'implication des adolescents dans des violences. La probabilité

d'implication des adolescents dans des violences et autres délits non acquisitifs dépend également de la taille de la fratrie, mais aussi très fortement de la position d'*ego* dans la fratrie : plus l'écart d'âge d'*ego* avec l'aîné s'accroît et plus s'affaiblit l'*odds* de la variable « violences ». Le « privilège négatif » des familles polygames disparaît : en ce qui concerne les violences, l'effet fratrie absorbe la surimplication qui était associée à la polygamie (11). Les effets du milieu social sont peu significatifs ; il y a seulement une moindre implication dans les violences des enfants des classes moyennes. Enfin, la forte implication des adolescents des familles d'origine africaine disparaît (aucune des modalités n'est significative). Cela pourrait résulter du fait que l'effet de l'origine culturelle a été intégralement absorbé par la prise en compte de la taille et de la position dans la fratrie qui sont très significatives s'agissant des violences.

Soutien scolaire et accompagnement à la scolarité : des outils importants

Situé au terme de la troisième, l'obtention du brevet des collèges se donne comme un indicateur symétrique d'un ajustement ou d'une adaptation aux exigences scolaires les plus générales. On envisage maintenant dans les mêmes contextes les résultats au brevet, en donnant cette fois une place plus importante à l'effort pour réussir qui apparaît comme une des déterminations naturelles de cette réussite. Les adolescents de classe de troisième ont été questionnés quant au temps qu'ils passent en général aux devoirs. Par ailleurs, une investigation a été menée sur le recours au soutien scolaire et à l'accompagnement à la scolarité. L'accompagnement à la scolarité intervient dans la plupart des cas en dehors des écoles et des collèges ; il implique une démarche volontaire de la part des adolescents et des familles et combine du soutien scolaire et des activités de loisirs ou de jeux éducatifs encadrés. Financé par la caisse d'Allocations familiales (CAF), le FASILD [remplacé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (loi du 31 janvier 2006)], les conseils généraux et les municipalités, l'accompagnement à la scolarité constitue un outil important en complément des « politiques ZEP » pour réduire les handicaps en terme de performance scolaire des enfants de ces quartiers. L'accompagnement à la scolarité a une place beaucoup plus importante dans les quartiers pauvres que dans les quartiers riches ; il concerne plus d'élèves au Val-Fourré à Mantes ou dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris qu'à Saint-Herblain en Loire-Atlantique. Le recours à l'accompagnement scolaire au moins une année au cours de la scolarité est de même beaucoup plus fréquent dans les zones classées ZEP (40 %) qu'en dehors (25 %).

Le recours à l'accompagnement à la scolarité n'a pas la même signification dans tous les groupes culturels. Parmi les enfants des familles maghrébines comme parmi ceux des familles autochtones, le recours à l'accompagnement et au soutien sélectionne des élèves nettement en difficulté ; ils ont une moyenne sensiblement plus faible en sixième. Pour les enfants issus des immigrations africaines ou turques, le recours à ces dispositifs est le fait sinon des meilleurs élèves de ceux qui investissent le plus dans l'école et sont déjà un peu au-dessus de la moyenne de leur groupe (tableau 3).

La probabilité de réussite au brevet (*odds*) a été formalisée en fonction des caractéristiques sociales des adolescents et en fonction de leur comportement (tableau 4). Le modèle 1 contient les mêmes variables ascriptives que son homologue pour la délinquance, il suggère que la réussite au brevet est fortement affectée par le milieu socio-

Tableau 3

Score moyens en sixième des adolescents selon l'origine ethno-culturelle et selon qu'ils recourent ou non à l'accompagnement ou au soutien scolaire (en %)

	Français natifs issus de natifs	Origine européenne	Origine maghrébine	Origine africaine (hors Sahel et Maghreb)	Origine sahélienne	Origine turque	Reste du monde
Ne vont pas au soutien	69,0	64,2	58,4	53,2	45,8	48,8	63,0
Vont au soutien ou à l'accompagnement	60,8	60,2	48,9	55,7	48,8	54,8	50,6

Source : Enquête allocataire PAJE 2005 – CREDOC/CNAF/DREES ; calculs des auteurs.

(11) Le fait qu'*ego* soit nettement plus jeune que son aîné (différence d'âge avec aîné élevée) réduit l'implication dans la délinquance dans les grandes fratries.

Tableau 4

Réussite des adolescents au brevet selon les caractéristiques ascriptives, les performances antérieures, les efforts faits et la zone scolaire

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3 en ZEP	Modèle 4 hors ZEP
Situation parentale				
Parents ensemble	1 ref	1 ref	-	-
Famille recomposée	0,4*	0,6	-	-
Famille monoparentale	0,7	0,84	-	-
Famille polygame	1,3	1,0	-	-
Situation professionnelle du père				
Artisan, commerçant	0,8	1,0	-	-
Cadre, profession libérale, profession intermédiaire	4,8***	2,7~	-	-
Employé	2,5**	1,8	-	-
Ouvrier	1 ref	1 ref	-	-
Inactif âgé de moins de 60 ans, chômeur sans précision	0,3**	0,1***	-	-
Inconnu, décédé, invalide	1,0	0,4	-	-
Retraité	0,04***	0,1*	-	-
Origine culturelle				
Français depuis plusieurs générations	1 ref.	1 ref.	1 ref.	1 ref.
Autre européen	1,0	0,9	0,6	1,7
Maghrébin	1,1	2,1*	1,1	0,5**
Afrique noire (hors Sahel)	0,6	1,2	1,0	0,7
Afrique sahélienne	0,4**	0,8	0,6	0,2***
Turquie	0,6	1,9	0,7	1,8
Reste du monde	0,9	5,6	2,9	0,5
Fratrie				
Taille de la fratrie	-	-	-	-
Rang de *ego* par rapport à l'aîné	-	-	-	-
Sexe				
Fille	1	1	1	1
Garçon	0,5***	0,45**	0,62**	0,78
Performances				
Notes en français en sixième		1,04***	1,07***	1,06***
Temps travail personnel		1,01***	-	-
Accompagnement scolaire		0,3***	1,66*	1,03
N=	1 013	875	841	788
R2	0,16	0,25	0,19	0,17
Log Likelihood	– 333	– 197	– 429	– 343

Source : enquête multi-sites 1999-2006
* Significatif au seuil de 5 % ; ** significatif au seuil de 1 % ; *** significatif au seuil de 1 pour mille ; ~ presque significatif à 5 %.
Lecture du tableau : dans le modèle 1, les adolescents élevés dans les familles originaires du Sahel ont 2,5 (1/0,42) fois moins de chance d'avoir le brevet des collèges, toutes choses égales pour le sexe, le milieu social et la situation parentale.

professionnel défini par la profession du père. Les deux situations polaires sont celles évoquées à propos des délits : les adolescents élevés dans des familles où le père est chômeur ou inactif ont nettement moins de succès au brevet que les fils des cadres et intermédiaires. En outre, la réussite au brevet dépend peu de l'origine culturelle et de la situation des parents – ensemble, recomposition, monoparentalité, polygamie – dans un milieu social donné. Le modèle 2 contient des variables qui mesurent le rôle actif des adolescents. On améliore beaucoup le pouvoir explicatif du modèle explicatif de la réussite au brevet en introduisant des variables qui témoignent des résultats en sixième d'*ego* (on a retenu ses notes en français), du recours à l'aide au devoir ou à l'accompagnement scolaire et du temps passé à faire ses devoirs le soir en troisième. Toutes ces variables sont beaucoup plus significatives que les variables ascriptives.

Encadré

Les sources

Les enquêtes mobilisées dans cet article s'inscrivent dans un protocole de recherche sur la socialisation dans les quartiers pauvres. Les analyses qui s'attachent à l'échec scolaire sont développées dans un rapport pour l'EPAMSA (*) sur le décrochage scolaire et social en 2004. Les premières analyses qui portent sur les inconduites et délits pénaux figurent dans le rapport remis au GIP-Droit et Justice en 2004. Une étude des dynamiques de ségrégation dans les sites enquêtés a fait l'objet d'un rapport pour la Délégation interministérielle à la Ville (DIV) en novembre 2005 et une étude de la sociabilité et des inconduites des adolescents a été réalisée pour la CNAF en 2006.

On dispose de cinq cohortes pour lesquelles les informations recueillies ne sont pas identiques. S'agissant des dynamiques scolaires trois enquêtes couvrent presque la totalité des cohortes d'élèves de sixième des collèges publics à Mantes-en-Yvelines (2000), Paris 18e (2001) et Saint-Herblain en Loire-Atlantique (2001). Pour ces études, on s'appuie sur le suivi de cohortes d'élèves 2000-2004 ou 2001-2005 au sein desquelles ont été extraits des échantillons d'élèves en difficulté scolaire – les 50 % qui ont le moins de réussite aux épreuves nationales de sixième – auxquels on a ajouté un ensemble d'élèves sélectionnés parmi ceux qui étaient en sixième classés dans les premiers déciles. La cohorte de Mantes-en-Yvelines comporte 1 463 adolescents, celle de Paris 18e 934 élèves, celle de Saint-Herblain, 460 élèves. Pour l'ensemble des cohortes, les informations sont assez sommaires quant aux dynamiques scolaires entre la sixième et la troisième.

S'agissant des inconduites, on a procédé à des analyses en s'appuyant sur les cinq cohortes d'élèves parvenus en troisième (ou en quatrième) quatre ans après. Les échantillons des enquêtes réalisées en 1998-1999 et 2000-2001 sont composés d'élèves de troisième interviewés au printemps dans le cadre d'un appel d'offres de l'Éducation nationale, de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et de la DIV sur la déscolarisation. Au cours de ces enquêtes ont été étudiés les conduites délictueuses auto-déclarées et les procès verbaux de délits enregistrés dans la nouvelle chaîne pénale (NCP) au mois de septembre qui suit l'accomplissement de la scolarité au collège. Dans les troisième, quatrième et cinquième enquêtes, on a également consulté dans la NCP les fiches informatisées des élèves qui étaient en sixième en 2000 dans les collèges de la CAMY et respectivement en sixième en 2001 dans les collèges publics du 18e arrondissement de Paris et de Saint-Herblain. Les données recueillies lors des entretiens en face à face ont été complétées par des données collectées auprès des éducateurs et par une enquête de suivi téléphonique, réalisée sur la base d'un bref questionnaire en juin 2006. On a vérifié que les échantillons des différentes enquêtes sont semblables par la composition selon l'âge et le sexe. Ils permettent donc des comparaisons temporelles et, surtout, comme on le verra, permettent de dresser un portrait des inconduites adolescentes dans un ensemble de villes comportant de très grands quartiers d'habitat social (notamment des ZUS). La constitution des échantillons est présentée dans l'annexe p. 68 pour les cinq cohortes. Lors d'une des deux premières enquêtes centrées sur les questions de décrochage scolaire où les notes en sixième n'ont pas été recueillies, une brève enquête a été menée dans les classes (en 1999). Ainsi, le chiffre « interviewés face à face ou classe » est élevé pour cette cohorte. Les analyses de base sur le décrochage scolaire et la délinquance portent sur un peu plus de 4 055 élèves sur les 4 343 des cinq cohortes, les analyses sur les dynamiques scolaires portent sur près de 2 600 adolescents, les analyses plus complètes portent sauf mention expresse sur environ 2 000 adolescents issus de ces cohortes.

(*) Comme celle de l'Établissement public d'aménagement du Mantois-Seine-Aval (EPAMSA), la présente étude est une composante d'une recherche comparative sur plusieurs sites.

Le succès scolaire : un comportement de performance sensible à l'action volontaire des adolescents

Toutefois, si de matière attendue l'effort personnel ou la qualité des résultats antérieurs (en sixième) préjugent de la réussite, le recours à l'aide scolaire est associé à une élévation significative de la probabilité d'échec. Cela ne signifie pas que les adolescents échouent parce qu'ils vont au soutien scolaire ; ils sont en échec scolaire parce qu'ils ont, en moyenne, plus de difficultés malgré le recours au soutien. Le succès scolaire est un comportement de performance sensible à l'action volontaire des adolescents. L'introduction des résultats en sixième et de l'effort scolaire annule l'effet négatif d'une socialisation dans une famille du Sahel et met en évidence le fait que les adolescents élevés dans des familles venues du Maghreb ont de meilleures performances au brevet que leurs homologues socialisés dans des familles autochtones (résultat souligné en 2005 par Louis-André Vallet et Jean-Paul Caille). Est-ce qu'il y a là un effet accentué par le contexte des quartiers ? C'est possible.

L'introduction des variables d'effort scolaire et de recours à l'accompagnement renforce l'effet négatif associé à un père chômeur ou inactif mais rend non significatif l'effet positif d'une famille de la « classe moyenne ». On imagine que les effets de l'effort personnel se substituent, étant plus spécifiquement liés à la réussite d'*ego*, aux facilités scolaires héritées dans les classes moyennes. Mais pourquoi un renforcement du désavantage des adolescents dont le père âgé de moins de 60 ans est au chômage ou inactif ? Précisément, les adolescents issus de ces familles disposent du moins de ressources et fournissent le moins d'effort scolaire. Il y a donc renforcement du handicap hérité par le manque de travail personnel.

Dans les modèles 3 et 4, on est revenu sur les effets *a priori* paradoxaux du recours à l'accompagnement

et au soutien sur la réussite au brevet. En effet, ce recours est associé à une moindre réussite, à milieu social et origine culturelle contrôlés. La situation des adolescents a été séparée en deux équations : les adolescents scolarisés en ZEP et ceux scolarisés hors ZEP. A été ici exclue de l'ensemble des variables explicatives celle qui représente l'effort de travail personnel dont l'effet est très fort. Pour les élèves en ZEP, abstraction faite du travail personnel, le recours à l'aide améliore significativement les résultats au brevet dans un modèle qui prend en compte l'origine culturelle et les performances à l'entrée au collège. Réciproquement, hors ZEP, le recours à l'aide reste sans effet repérable.

Les dissociations familiales ne jouent pas un rôle de premier plan dans la délinquance

Au terme de l'analyse de l'implication dans la délinquance en fonction des caractéristiques ascriptives et acquises des adolescents de zones urbaines comprenant une forte proportion de familles migrantes, il ressort d'abord que l'origine culturelle, dont l'influence sur la propension à la délinquance apparaît essentielle à première vue, véhicule des effets qui tiennent plus spécifiquement à la taille des fratries et à la place des garçons dans la fratrie. L'appartenance à un milieu social de classes moyennes protège les adolescents de commettre des délits, même lorsqu'on tient compte des niveaux de réussite et des efforts personnels. Le rôle des dissociations familiales sur l'implication dans la délinquance, sans être nul, n'apparaît pas comme un facteur de premier plan. Ce résultat pourrait changer à mesure que l'on enregistre dans les familles issues de l'immigration africaine à la fois une réduction de la taille des fratries et une augmentation des séparations et des divorces.

L'analyse multivariée permet d'étayer l'idée que l'inscription sociale des adolescents dans la délinquance est associée aux rôles sociaux et aux tensions qui en découlent, notamment ceux engendrés pour les migrants ou les adolescents issus de l'immigration par une exigence de réussite scolaire assortie d'une logique de performance très individualisée, et par une exigence de dignité ou de respect qui renvoie à une logique identitaire baignant dans d'autres références. Les variables anthropologiques comme la taille de la fratrie, la position dans la fratrie et le sexe affectent le plus les déterminations lisibles en terme d'origine culturelle. Ces variables renvoient aux contradictions et aux tensions qui résultent des rôles familiaux et des attentes de rôles. Certes les adolescents élevés dans des grandes familles sont plus enclins à la fois à une délinquance d'appropriation et à une délinquance expressive, mais l'effet de la place de *ego* dans la fratrie est plus significatif pour les actes expressifs (violences dégradations). Implicitement ou explicitement, un rôle social est attendu des garçons aînés dans des contextes où les fratries fonctionnent comme des clans et où l'aîné a le devoir d'être un chef de clan et de défendre l'image et la respectabilité de ce clan avec la coopération des cadets. Qu'il y ait éventuellement un déficit de surveillance parentale dans les grandes familles, on le conçoit. Mais l'argument du déficit de contrôle parental n'explique pas pourquoi les aînés sont en proportion nettement plus investis dans la délinquance que les benjamins : en effet, ces derniers bénéficient souvent de plus de libertés.

Une influence positive en ZEP de l'accompagnement scolaire sur les résultats du brevet

Sur le plan des dynamiques scolaires, l'influence positive sur les résultats au brevet de l'accompagnement à la scolarité en ZEP paraît remarquable. Parmi les migrants d'Afrique noire ou de Turquie, les adolescents bénéficiant le plus de l'accompagnement à la scolarité et capables de s'affranchir du stigmate de mauvais élèves avaient déjà de meilleurs résultats à l'entrée au collège par rapport à la moyenne. Quel lien y a-t-il entre les inaccomplissements scolaires et les délits ? Les variables telles que l'âge en sixième ou le score de réussite scolaire en sixième traduisent plutôt un niveau d'aptitude aux manipulations symboliques qui médiatisent les effets du milieu social, et se présentent comme des antécédents plus directs de la réussite scolaire. Ces variables sont en quelque sorte l'internalisation par *ego* des ressources de son milieu. Cette internalisation est variable d'un individu à l'autre mais, globalement, les enfants de cadres ont plus de facilités scolaires, ce qui réduit dans une logique mertonienne leur recherche de gratifications extrascolaires.

On affirme souvent que les adolescents qui ont des scores médiocres en sixième ne se projettent pas dans l'avenir. N'est-ce pas plutôt que l'avenir dans lequel ils sont projetés n'est que trop déterminé et qu'ils renâclent à y entrer ? Parmi les garçons dont le score de réussite en sixième est en moyenne de moins de 40 %, les projets professionnels sont étonnamment semblables : presque tous impliquent une orientation professionnelle courte. Mentionnant explicitement un CAP ou un BEP, les jeunes issus de familles autochtones et les enfants des familles africaines noires acceptent souvent une orientation vers la réparation automobile, les maghrébins s'orientent plutôt vers la

vente. Chez les garçons qui ont un score de réussite en sixième supérieur à 60 %, les aspirations sont plus ouvertes mais restent thématiquement orientées par l'univers industriel. L'avenir le plus couramment envisagé est celui d'ingénieur et de technicien – la mécanique, l'électricité, l'électronique sont les plus cités – et les adolescents ne mentionnent plus un CAP ou un BEP ; la vente a moins de place et les professions libérales ou intellectuelles un peu plus.

Des adolescents aux mêmes ambitions que les autres

Les auteurs de délits n'ont pas d'ambitions différentes de ceux qui n'ont pas été impliqués en tant qu'auteurs ; leurs notes sont généralement plus médiocres et leurs ambitions sont professionnelles et étroitement définies. Pour ces adolescents, les ambitions avouées sont largement fonction des résultats scolaires, les garçons qui n'ont guère d'espoir institutionnel mais ont les mêmes modes de vie et les mêmes envies que leurs copains n'ont pas pour autant révisé à la baisse leurs attentes. Rien ne les y contraint à court terme : ils peuvent pendant quelques années encore adopter le même style de vie, les mêmes pratiques. Mais ils ont à gérer cet écart entre un horizon professionnel qu'ils savent barré et des attentes, une image d'eux-mêmes, qui ne sont pas atteints par la résignation. Pendant ces années, dans les quartiers d'habitat social, deux autres systèmes normatifs vont peser sur leur conduite : les demandes liées à leur place dans la fratrie et celles qui sont proposées par la sociabilité du micro-quartier. Ces adolescents n'apportent pas et ne peuvent pas apporter les mêmes réponses aux pressions qu'ils subissent. Dans les sociétés modernes, ce pouvoir de contrôle externe est faible en milieu urbain ; c'est la contrepartie de l'autonomie des individus. Le contrôle moderne est l'autocontrôle, l'intériorisation des normes mais, à la différence du contrôle externe, il dépend du degré d'adhésion des adolescents aux attentes institutionnalisées du « *main stream* », notamment autour de la réussite scolaire.

Les contre-performances des adolescents en matière scolaire et la surimplication dans des délits sont connues à divers degrés des enseignants, des éducateurs, des magistrats et des policiers. Elles sont rarement énoncées en raison des problèmes éthiques et politiques qu'elles soulèvent dans des sociétés démocratiques où il y a une sensibilité légitime devant des interprétations qui peuvent donner lieu à des dérapages racistes ou xénophobes. On plaide ici pour un usage mesuré et prudent de ces catégories interprétatives, incontournables pour la compréhension des sociétés muticulturelles.

Références bibliographiques

Agnew R., 1995, *Testing the leading crime theories: an alternative strategy focusing on motivational processes*, ***Journal on Research in Crime and Delinquency***, vol. 32, n° 4.

Agnew R., 1985, *A revised strain theory of delinquency*, ***Social Force***s, n° 64

Anatrella T., 1993, ***Non à la société dépressive***, Paris, Flammarion.

Bly R., 1998, ***The Sibling Society***, London, Penguin.

Bursick R. J. et Grasmick H., 1993, ***Neighbourhoods and crime: the Dimensions of effective community control***, New York Lexington.

Choquet M., Hassler C. et Morin D., 2005, « Les conduites à risque des adolescents pris en charge par la PJJ », rapports pour la Protection judiciaire de la jeunesse, 1998-2005, Paris.

Choquet M., Beck F., Ledoux S., Hassler C. et Peretti-Watel P., 2000, *Consommations de substances psychoactives chez les 14-18 ans scolarisés : premiers résultats de l'enquête ESPAD 1999 et évolution 1993-1999*, ***Tendances***, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, n° 6.

Farrington D. P., 1996, *The explanation and prevention of youthful offending, in* ***Delinquency and Crime*** (sous la dir. de Hawkins J. D.), Cambridge, Cambridge University Press.

Grasmick H.G et Bursik R.J., 1993, *Economic deprivation and neighborhood crime*, ***Law and Society Review***, n° 27.

Hoffmann J.-P. et Su S., 1997, *The conditionnal effects of stress on delinquency and drug use: a strain theory assesment of sex differences*, ***Journal of Research on crime and delinquency***, n° 34.

Honneth A., 2000, ***La lutte pour la reconnaissance***, Paris, Les éditions du Cerf.

Jenks J. et Peterson P., 1991, ***The urban underclass***, Washington, The Brooking Institution.

Lagrange H., 2003, ***Demandes de sécurité : France, Europe, États-Unis***, Paris, Seuil.

Lagrange H., Cagliero S. et Sina F. 2006, « La mise en danger de soi et d'autrui », Dossier d'Études, CNAF, n° 84.

Lagrange H. et Oberti M. (dir), 2006, ***Émeutes et protestation : une singularité française***, Paris, Presse de Sciences Po.

Lagrange H. et Legleye S., 2007, *Violence, alcool, cannabis et dépression chez les adolescents français*, Déviance et société, n° 2.

Loeber R. et Leblanc M., 1990, *Toward a developmental criminology*, ***Crime and Justice***, vol. 12.

Miethe T., Hughes M. et McDowell D., 1991, *Social changes and crime rates: an evaluation of alternative theorical approaches*, ***Social Forces***, vol. 70, n° 1.

Murell Stanley A., 1974, *Relationships of ordinal position and family size to psychosocial measures of delinquents*, ***Journal of Abnormal Child Psychology***, vol 2, n° 1.

Peretti-Watel P., 2003, *Le normal et le pathologique : dépressivité et usages de drogues à l'adolescence*, ***Sciences sociales et santé***, vol. 21, n° 3.

Sampson R. J. et Groves W. B., 1989, *Community structure and crime: testing social desorganisation theory*, ***American Journal of Sociology***, vol. 94, n° 4.

Sauvola A., 2005, « The Association between single parent family background and physical morbidity, mortality and criminal behaviour in adulthood », mimeograph paper, University of Oulu, Finland.

Shaw C. et McKay H., 1948, ***Juvenile delinquency and urban area***, Chicago, Chicago University Press.

Slawson J., 1925, *Size of family and male juvenile delinquency*, ***Journal of the American Institute of Criminal Law and Criminology***, vol. 15, n° 4.

Tremblay R. et Nagin E., *Trajectories of Boys' Physical Aggression, Opposition, and Hyperactivity on the Path to Physically Violent and Nonviolent Juvenile Delinquency*, ***Child Development***, vol. 70, n° 5.

Vallet L.-A. et Caillé J.-P., 1996, *Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble*, ***Les Dossiers d'Éducation et de Formation***, n° 67.

Vallet L.-A. et Caillé J.-P., 2005, « Les projets d'avenir des enfants d'immigrés », Les immigrés en France, INSEE.

ANNEXE

La construction de l'échantillon

L'échantillon analysé est composé de cinq cohortes d'adolescents. Il faut distinguer les deux premières cohortes enquêtées en 1999 et 2001 et les trois dernières enquêtées en 2004 et 2005, l'enquête de suivi ayant été réalisée pour tous en 2006. S'agissant des trois cohortes enquêtées en 2004-2005, le protocole d'enquête reproduit pour chaque cohorte d'adolescents peut, quant à lui, être résumé par le schéma ci-dessous.

Le premier rectangle (bleu) représente les informations collectées concernant l'ensemble des collégiens qui étaient scolarisés en sixième, soit en 2000 soit en 2001, dans chacune de ces localités. Au sein de cet ensemble, échantillonné à 100 %, on a tiré un échantillon de 10 % des élèves, par une procédure de tirage aléatoire stratifié qui privilégie fortement les élèves ayant les résultats les plus faibles en sixième ou un taux d'absentéisme élevé (voir la distribution des élèves dans les strates *infra*). En effet, l'objectif était de surreprésenter des adolescents qui engagent leur parcours au collège avec des difficultés scolaires : c'est pourquoi, sur le schéma, l'ovale représentant l'échantillon tiré au sein de chaque cohorte est déporté sur la gauche du rectangle, dans la zone des taux de réussite inférieurs à 50 % en sixième (2004, 2005) ou un taux d'absentéisme élevé (1999, 2001). Avec ces adolescents, des interviews approfondies ont été menées portant sur leur carrière scolaire depuis la primaire, leur vie familiale, leurs liens avec les adolescents ou des jeunes adultes du quartier, leur éventuelle implication dans des inconduites, susceptibles ou non de susciter la rédaction d'un PV pour une infraction pénale et le passage devant un juge des enfants. Au cours de ces interviews, on a reconstitué, par la technique du « générateur de noms », le réseau de sociabilité de ces adolescents, précisant la date de commencement de ces relations – copains, partenaires de sortie ou de « business », etc. – de façon à pouvoir distinguer des interactions durables d'autres plus éphémères. Avec les pondérations adéquates, ces réseaux donnent une image représentative de la sociabilité des adolescents.

Pour les deux cohortes enquêtées en 1999 et 2001, les élèves enquêtés l'ont été sur la base non des notes en sixième mais du taux d'absence au premier trimestre de leur année de troisième. Le protocole étant pour le reste symétrique à celui décrit pour les trois dernières cohortes.

Pour l'ensemble des adolescents des cohortes appartenant aux trois cohortes « scolaires » de 2004 et 2005, ainsi que pour les deux cohortes constituées quelques années plus tôt dans les mêmes villes du Mantois, une investigation systématique a été réalisée dans la nouvelle chaîne pénale de façon à retracer les éventuels parcours pénaux des adolescents de ces cohortes ou leur suivi au titre de l'assistance éducative (schéma ci-après). De sorte que l'on peut calculer la prévalence des prises en charge au titre de l'ordonnance de 1945 ou de celle de 1958 de plus de 4 300 adolescents représentatifs de la population de cette classe d'âge dans les sites choisis.

Il est difficile de donner des taux d'attrition par cohorte puisque, comme le montre le tableau 1, les types d'entretiens et de suivis ont été variables. Ainsi, s'agissant des données scolaires, on obtient des résultats pour 87 % des élèves des trois dernières cohortes, tandis que la profession du père n'est connue que pour à peine 50 % des élèves.

Cependant, le tirage aléatoire des élèves interviewés au sein des cohortes a permis d'établir un vecteur de pondération pour fournir des résultats représentatifs des adolescents des sites retenus. La stratification a été faite selon les nombres de demi-journées d'absence pour les deux premières cohortes, selon les résultats aux épreuves de sixième pour les trois suivantes. Les tableaux 2 et 3 donnent la répartition des enquêtés selon ces catégories. S'agissant des cohortes mantaises de 1999 et 2001, le « quintile » des élèves ayant plus de douze demi-journées d'absence non justifiée (critère académique) est plus restreint en nombre que les autres. Il ne représente pas le taux d'absentéisme mais le niveau de l'absentéisme susceptible d'être sanctionné. Le nombre des enquêtés dans chaque catégorie, y compris celle-ci, permet de mener des analyses pondérées

En raison des nombres entiers, la répartition en quintiles ne donne pas des classes strictement égales. S'agissant des trois dernière cohortes, dont le tirage est stratifié en fonction des résultats aux épreuves nationales de sixième, la répartition adolescents est un peu concentrée au centre de l'échelle, compte tenu du fait que

Protocole d'enquête auprès des cohortes d'élèves scolarisés en classe de sixième en 2000 ou 2001 à Mantes, Paris 18e et Nantes-Saint-Herblain

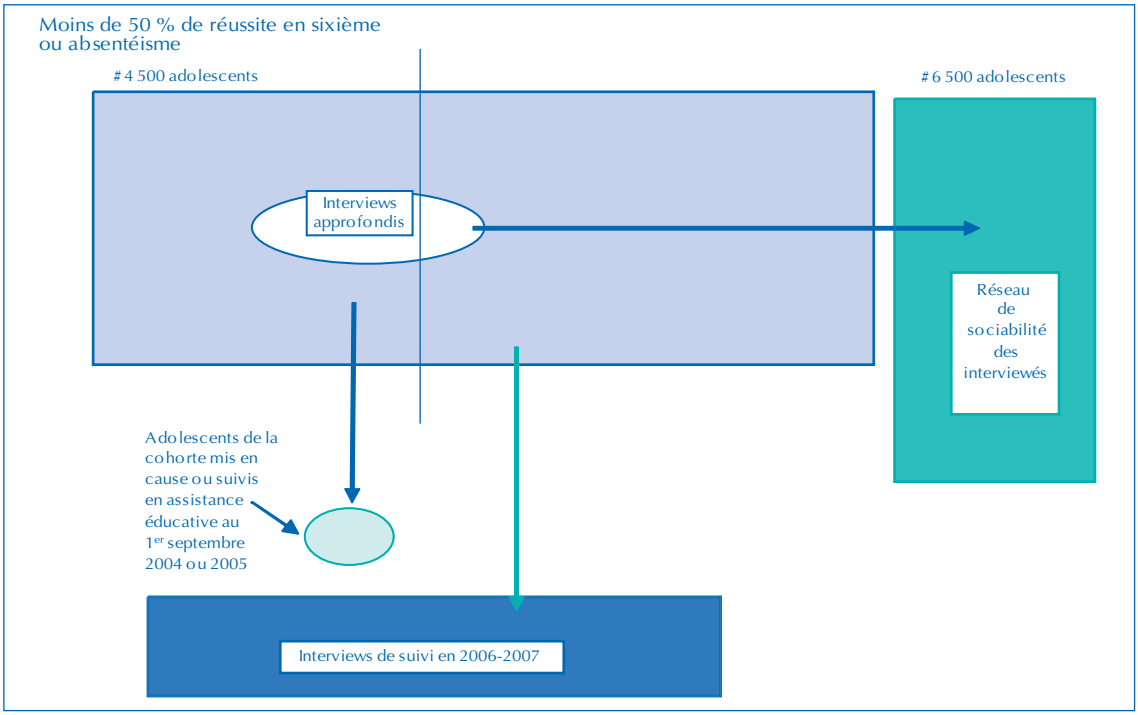

Tableau 1

Les différences d'information sur les cinq cohortes d'adolescents suivis : 1999 et 2006 (en nombre)

Cohortes	Taille des cohortes prises en compte	Données : résidence, scolarité, origine culturelle, absentéisme	Données scolaires précises sixième et troisième	Interviewés en face à face, en classe, complétés par des entretiens avec des éducateurs	Personnes jointes dans l'enquête de suivi	Entretiens « complets »
Mantes-Murreaux 1999	562	533	0	370	50	420
Mantes-Murreaux-Vernouillet 2001	924	902	0	110	244	354
Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines 2004	1 463	1 290	1 273	257	353	610
Paris 18e 2005	934	915	893	213	193	406
Nantes-Saint-Herblain 2005	460	415	412	79	154	233
Total	**4 343**	**4 055**	**2 572**	**1 029**	**994**	**2 023**

Tableau 2

Distribution des types d'enquête selon les quintiles définis par le nombre de demi-journées d'absence au premier trimestre de la classe de troisième : enquêtes Mantes-Mureaux 1999, Mantes-Mureaux-Vernouillet 2001 (en nombre)

Demi-journées d'absences non justifiées	Éducateur	Téléphone	Face à face ou classe	Non enquêté	Enquêté	*Total élèves des cohortes*
Aucune	8	40	87	107	135	*242*
1 ou 2	5	54	96	112	155	*267*
3 ou 4	6	51	54	100	111	*211*
5 à 12	6	43	47	100	96	*196*
13 et plus	10	23	43	57	76	*133*
Total classés	35	211	327	476	573	*1 049*
Non classés	8	79	97	250	184	*434*
Total	**43**	**290**	**424**	**726**	**757**	***1 483***

Tableau 3

Distribution des types d'enquêtes classés selon le décile en classe de sixième ou non classés en sixième en raison de valeurs manquantes des élèves des cohortes interviewés en 2004-2005 (en nombre)

Décile en classe de sixième	Éducateur	Téléphone	Face à face	Non enquêté	Enquêté	*Ensemble*
(le plus bas) 1	52	42	52	107	146	*253*
2	50	41	43	130	134	*264*
3	37	58	27	135	122	*257*
4	35	45	13	163	93	*256*
5	34	64	16	139	114	*253*
6	31	71	9	156	111	*267*
7	29	67	7	147	103	*250*
8	22	67	7	157	96	*253*
9	15	66	11	175	92	*267*
(le plus haut) 10	11	101	8	138	120	*258*
Total classé	316	622	193	1 447	1 131	*2 578*
Non classé	22	26	6	128	54	*182*
Total	**338**	**648**	**199**	**1 575**	**1 185**	***2 860***

les strates ont été constituées cohorte par cohorte alors que la répartition en déciles selon les notes varie d'une cohorte à l'autre. Toutefois, cette classification nous paraît suffisamment précise pour établir sur cette base le vecteur des pondérations.

Le lieu de naissance des parents a été demandé aux interviewés ; le lieu de naissance du père a été retenu lorsqu'il y avait divergence entre les lieux de naissance des parents. Pour les parents dont le lieu de naissance du père n'est pas connu, on a utilisé les prénoms et patronymes pour définir l'origine culturelle.

Les mentions patronymiques, qui renvoient à des enjeux concrets dans l'analyse des discriminations, ne sont pas une mesure approchée des différences visibles (phénotypiques) ; elles n'apportent pas d'informations aussi riches que la combinaison des lieux de naissance de l'individu et de ses antécédents avec la date de migration. Pour autant, ces indications ont une valeur intrinsèque : permettre une réflexion sur les contextes de socialisation. Le nom reçu et le nom donné à la naissance renvoient à deux aspects de la culture comme héritage et comme affirmation identitaire. Ils fournissent des éléments sur l'origine culturelle et la transmission de cette origine. Ainsi, qu'ils viennent du Mali, de la Mauritanie ou du Sénégal, les Hal-pular portent des noms qui les distinguent d'autres groupes venant des mêmes pays. L'identité culturelle véhiculée par le nom découpe des espaces distincts de ceux de l'origine nationale et, *a fortiori*, de la nationalité actuelle.

Une délimitation de l'espace culturel de provenance de la famille a été retenue telle peut être dénoté par les prénoms et les patronymes (*), sans bien sûr pouvoir éliminer les fausses attributions. En procédant de cette façon on commet des erreurs de sens opposé : ainsi des patronymes de familles antillaises ne sont pas toujours distincts de ceux de familles françaises métropolitaines depuis des générations. Inversement, des patronymes manjaks peuvent être confondus avec des patronymes portugais, mais il est rare que la combinaison nom-prénom ne permette pas de lever l'équivoque. Certes, il y a un biais d'occultation qui est plus systématique, c'est le cas notamment des familles constituées par des enfants nés d'une mère africaine et d'un père français qui portent un patronyme et un prénom français. Dans ces cas-là, la famille a été enregistrée comme étant française. Cette situation concerne en particulier des Franco-maghrébins de la seconde génération (en comptant celle des migrants) ; le biais est limité en 1990 car ceux qui ont eux-mêmes formé une famille et sont titulaires d'une ligne téléphonique ne sont pas encore très nombreux. De plus, ce biais de repérage des ménages franco-maghrébins aura tendance à minorer la part des ménages issus d'Afrique sans forcément affecter les indices de dissimilarité (pourquoi cette situation affecterait-elle plus un quartier qu'un autre ?). Aussi, ces informations paraissent acceptables pour une classification sociologique qui n'a pas d'ambition à dire une vérité individuelle.

(*) Le patronyme est une indication riche qui, comme la langue, donne des indications sur les types familiaux – agnatiques ou bi-linéaires –, les niveaux de scolarisation, la confession religieuse.